

Maître d'Ouvrage

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE MARLIOZ

Adresse CODE VILLE

Tél. _____ – Fax _____

Nature des Ouvrages

TYPE D'OUVRAGE

**SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE**

RAPPORT DE PHASE 4

SCHEMA DIRECTEUR

Date

01/01/2015

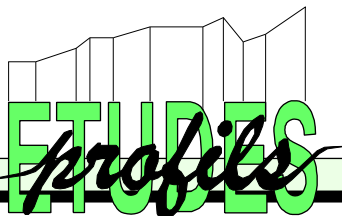
Chargés d'affaires

DMA/CLO/...

Désignation de la pièce

AFFAIRE-PRE-a

Maître d'œuvre / Prestataire



PROFILS ETUDES

125 avenue de Genève

74000 ANNECY

Tél. : 04 50 67 93 33 – Fax : 04 50 67 93 41

Email : pe@profilsetudes.fr – Site : www.profilsetudes.fr



SOMMAIRE

1. RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ETUDE	3
1.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
1.2. RAPPELS SUR LE DIAGNOSTIC DU RESEAU	4
2. PROPOSITIONS DE TRAVAUX ET SCENARI	6
2.1. AVANT PROPOS QUANT AUX CHIFFRAGES.....	6
2.2. LES TRAVAUX.....	6
2.3. LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA DEFENSE INCENDIE	7
2.3.1. SECTEUR DE CHEF LIEU – LA FORET	10
2.3.2. SECTEUR DE GRIERE.....	11
2.3.3. SECTEUR DES ALBENS	11
2.3.4. SECTEUR DU CHATEAU	12
2.4. LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX	12
2.4.1. SECTEUR DU LAVOIR.....	12
2.4.2. SECTEUR DE GRIERE.....	13
2.4.3. SECTEUR DE BONLIEU	13
2.5. LA SECURISATION DES OUVRAGES.....	14
2.6. LES OPERATIONS LANCEES ET REALISEES CES TROIS DERNIERES ANNEES.....	14
2.7. LES TRAVAUX COORDONNES	15
2.8. LES TRAVAUX D'INTERCONNEXIONS	15
2.8.1. INTERCONNEXION UDI CHEF-LIEU ET UDI DES ALBENS.....	15
2.8.2. INTERCONNEXION COMMUNALES	16
2.9. LE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL	16
3. PHASAGE DES TRAVAUX	19
3.1. TRAVAUX DE PRIORITE 1	19
3.2. TRAVAUX DE PRIORITES 2 ET 3.....	19
3.3. RECAPITULATIF	20
4. ANNEXES	20

Historique des versions :

Version	Date	Rédaction	Contrôle	Modification
a	XX/XX/XX	XXX	XXX	Version originale

1. RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ETUDE

La commune de Marlioz a décidé d'engager la réalisation d'un diagnostic de l'ensemble du système de production et de distribution de son réseau d'eau potable.

Le réseau d'eau potable de la commune dispose de 7 réservoirs, de 4 ressources principales et d'un linéaire de réseau communal d'environ 20 km dont 15 de distribution et 5 d'adduction. La gestion du réseau d'eau potable est assurée en régie directe communale.

Cette étude, soutenue par l'Agence de l'Eau RMC et le Conseil Départemental de la Haute Savoie, a été menée par le groupement Profils Etudes, AT.EAU74 et IDE Consultants.

1.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de l'étude étaient les suivants :

- ✓ Réaliser une enquête patrimoniale des réseaux ;
- ✓ Etablir un bilan hydraulique complet des réseaux, améliorer le rendement du réseau ;
- ✓ Modéliser le fonctionnement du réseau ;
- ✓ Apporter des solutions pour les besoins de la défense contre l'incendie ;
- ✓ Proposer des solutions techniques d'utilisation rationnelle du potentiel de production du territoire en période d'étiage sévère afin d'assurer un secours en cas de difficulté et d'assurer la protection et la sécurisation des ressources en eau ;
- ✓ Optimiser la gestion du service en équilibrant les recettes et les dépenses de fonctionnement, d'investissement nouveaux et de renouvellement des équipements en place (impact sur le prix de l'eau).
- ✓ Acquérir les informations nécessaires à la définition et au choix d'un programme d'actions et d'investissements, décider des priorités de travaux, tant en investissement qu'en entretien.

Cette étude comprenait la réalisation :

- ✓ du schéma de distribution d'eau potable de la collectivité déterminant les zones desservies par le réseau de distribution conformément à l'article L. 2224-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- ✓ du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable incluant le plan des réseaux conformément aux dispositions de l'article D. 2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La méthodologie a été la suivante :

- ✓ Identifier les problèmes actuels et futurs en terme de quantité, qualité et sécurité de l'eau distribuée, proposer des solutions, les chiffrer → impact financier sur le prix de l'eau
- ✓ Améliorer la connaissance des ouvrages et réduire les fuites d'eau sur le réseau
- ✓ Réaliser le schéma de distribution du réseau d'eau potable

- ✓ Apporter des réponses aux documents d'urbanisme quant à la disponibilité de la ressource en eau et établir un programme pluriannuel de travaux en lien avec les documents d'urbanisme.

L'étude s'est articulée autour de 4 phase :

- ⇒ **PHASE 1** : Connaissance physique du système d'alimentation en eau potable (recueil des données techniques + administratives)
- ⇒ **PHASE 2** : Etat des lieux de la production et de la consommation actuelle (ressource, qualité, bilan, sécurisation)
- ⇒ **PHASE 3** : Analyse du fonctionnement du réseau (bilan futur + campagnes de mesures + sectorisation + calage modélisation)
- ⇒ **PHASE 4** : Construction du Schéma Directeur (choix des scénarios + évaluation des travaux + investissements à prévoir...)

1.2. RAPPELS SUR LE DIAGNOSTIC DU RESEAU

Suite aux différentes investigations réalisées sur le réseaux, les ouvrages, les mesures, ... ont pu être déterminés les points forts et les points faibles du système d'approvisionnement en eau potable de la commune de Marlioz.

POINTS FORTS DU SYSTEME	POINTS FAIBLES DU SYSTEME ET ACTIONS ENGAGEES
<ul style="list-style-type: none"> - Bons rendements du réseau (suite aux différentes campagnes de mesures et réparations effectuées) - Suivi permanent du réseau permettant une bonne anticipation - Exploitation en régie - Capacité d'investissement (gestion patrimoniale) - Service à l'utilisateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la ressource → traitement - Quantité de la ressource → sécurisation de l'AEP - Vieillessement et fragilité du réseau → renouvellement patrimonial - Fonctionnement du réseau → optimisation du stockage / distribution - Entretien du patrimoine → abandon de certains ouvrages (ouvrages de faible capacité) - Défense incendie → création de stockage, redimensionnement de réseau

OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none">- Infrastructures intercommunales (autres syndicats)- Répartition géographique des ressources (travaux de substitution et interconnexions possibles)- Ressources potentielles- Intégration dans un périmètre plus conséquent (mutualisation)	<ul style="list-style-type: none">- Dépendance du système (ressource)- Frein au développement démographique- Intégration dans un périmètre plus conséquent (priorité d'investissement)

2. PROPOSITIONS DE TRAVAUX ET SCENARII

2.1. AVANT PROPOS QUANT AUX CHIFFRAGES

Les prix sont donnés à titre indicatifs et leur application permet l'estimation de l'enveloppe des travaux à engager.

Les ratios appliqués ont été déterminés par analogie avec des travaux similaires réalisés récemment sur le département de la Haute Savoie.

Les contraintes spécifiques types rocher, traversée de cours d'eau, épuisement des eaux souterraines, surprofondeurs prévisibles, ... ont été prises en compte autant que possible.

Le calcul du coût du programme intègre aussi :

- Les divers et imprévus (incertitudes liées au sol, réseaux enterrés,...) à hauteur de +10% du montant des travaux
- Les frais d'études et maîtrise d'oeuvre (topographie, géotechnique, SPS, Contrôle technique, ...) de même à hauteur de +10% du montant des travaux.

2.2. LES TRAVAUX

A l'issue des différentes phases d'études, les travaux ont été répartis en 5 thèmes :

- Travaux d'interconnexion
- Travaux d'amélioration de la qualité
- Travaux de sécurisation dans les ouvrages d'exploitation
- Travaux d'amélioration de la défense incendie
- Travaux de renouvellement patrimonial.

Les travaux ont été répartis en 3 phases dites priorités.

La phase 1 concerne :

- ✓ Les stockages : amélioration et DECI
- ✓ Les traitements
- ✓ Les travaux coordonnés avec l'assainissement (Chez les Gays, Chez Guédot, Les Iles...)
- ✓ Les travaux programmés (dossiers déposés)
- ✓ Les interconnexions pour soutien bilan hydraulique
- ✓ La mise en conformité incendie

Les phases 2 et 3 concernent :

- ✓ Le renouvellement des conduites acier

- ✓ Le renouvellement des conduites datant des années 30-40

2.3. LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA DEFENSE INCENDIE

La commune de MARLIOZ possède 7 ouvrages de stockage répartis sur son territoire. Seuls deux d'entre eux possèdent une réserve incendie et seul el réservoir des Albens bénéficie d'une réserve digne de ce nom (120 m³).

Nom	Capacité totale (m ³)	Capacité utile (m ³)	Volume réserve incendie (m ³)
Le Lavoir	55	55	0
Bâche des Epoussières	4,8	4,8	0
La Forêt	100	50	50
Grière	40	40	0
Bâche de Bonlieu	38	38	0
Château	300	300	0
Albens	200	80	120
Total	737,8	567,8	170

La commune dispose d'une capacité de stockage de l'eau potable totale de 737,8 m³ et une réserve incendie globale de 170 m³.

De plus, au regard du diamètre de certaines canalisations, il s'avère que le débit incendie malgré l'existence d'une réserve ne peut pas transiter de manière correcte sur tout le territoire.

DIAMETRE	LINEAIRE (km)	POURCENTAGE (%)
< 60	0,2	0,8
[60 – 80[4,9	24,5
[80 – 100[0,2	1,3
[100- 120[4,5	22,6
> 120	0	0
Non renseigné	10,1	50,8
TOTAL	19,8	100

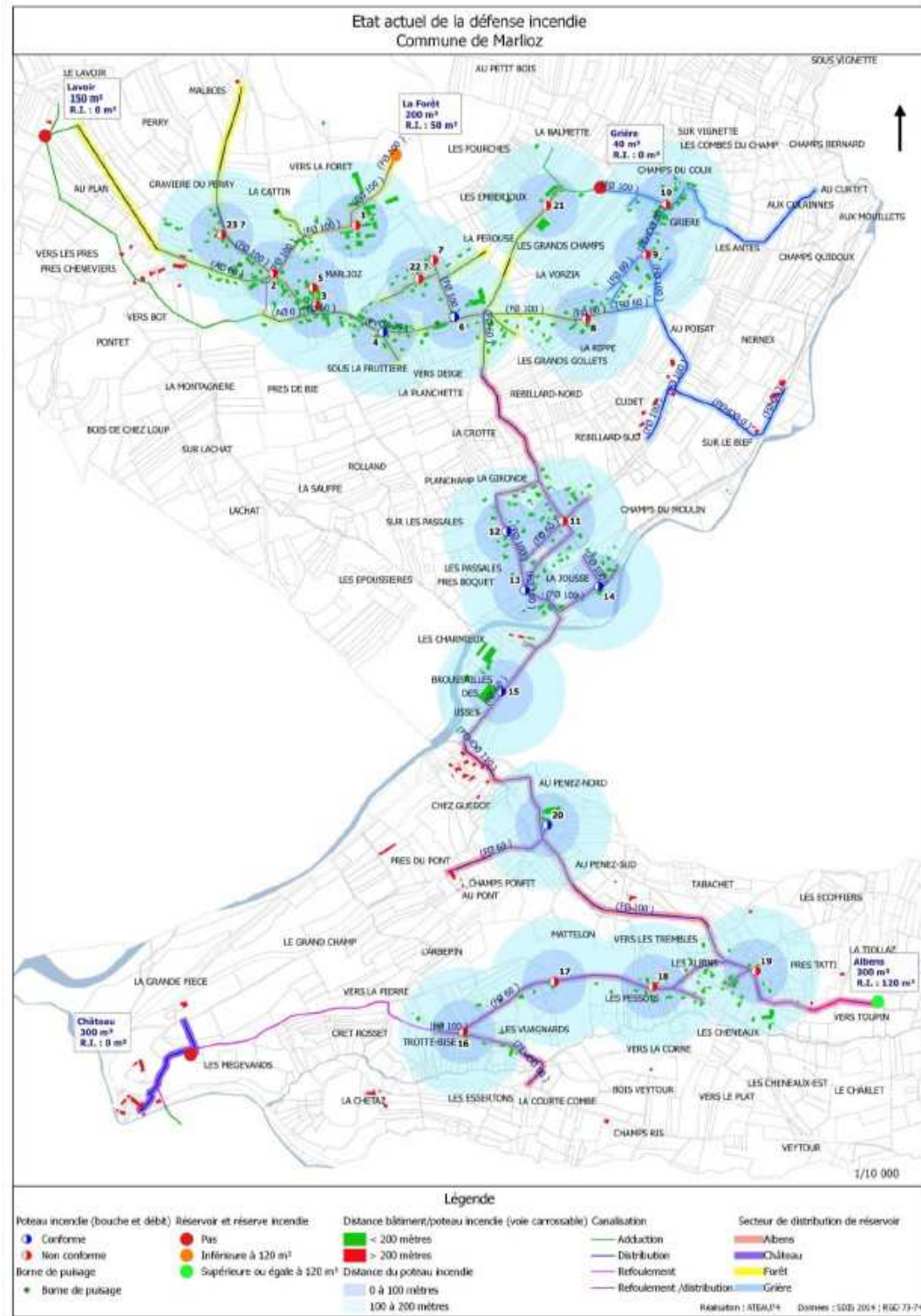
(07/04/2015)

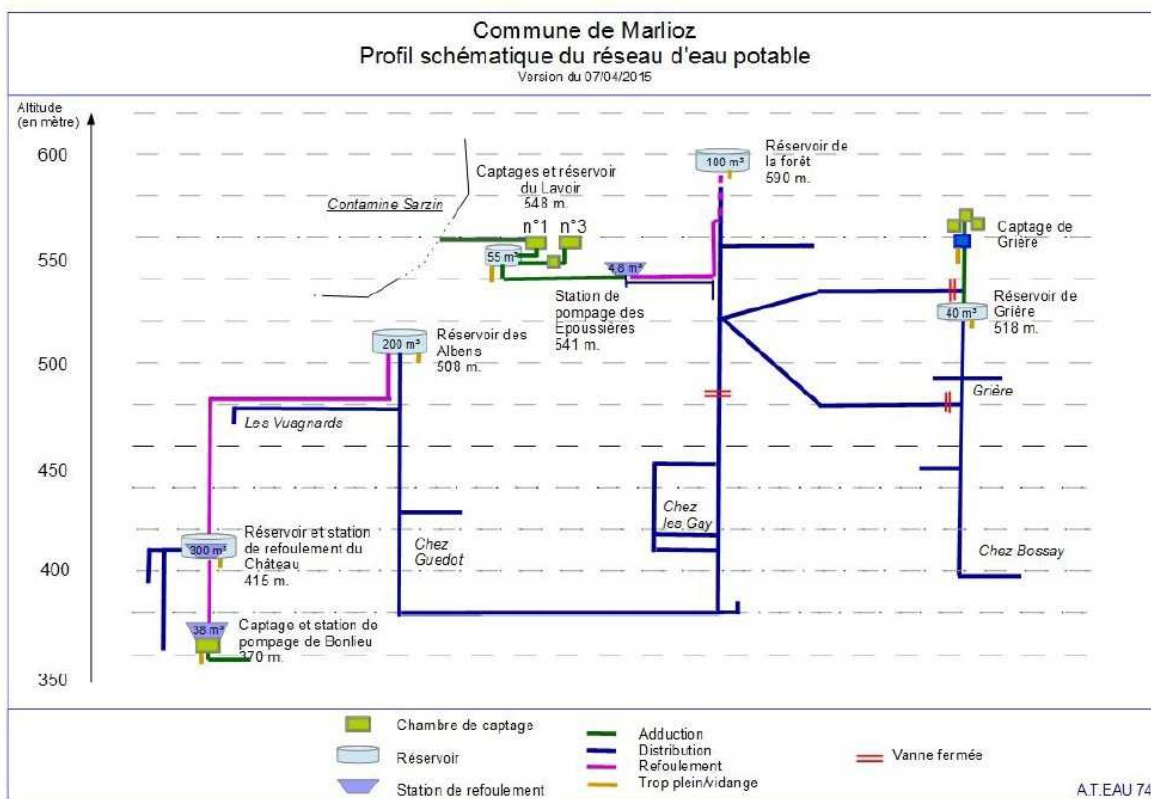
Le réseau de distribution a un diamètre inférieur ou égal à 100 mm sur près de 99,5% du linéaire.

Pour rappel :

Selon la réglementation en vigueur :

- L'hydrant doit se trouver à une distance maximale de 100 mètres du risque à défendre ;
- le débit minimum à fournir en cas d'incendie est de 60 m³/h pendant 2 heures sous une pression de 1 bar, soit un volume de 120 m³
- Le réservoir alimentant l'hydrant doit disposer d'une réserve de 120 m³ au minimum
- Un poteau incendie **conforme** doit :
 - Pouvoir délivrer 60 m³/h sous 1 bar.
 - **Etre normalisé** doit être équipé d'une prise pompier en diamètre 100 mm et de deux prises en diamètre 65 mm.
 - Il doit également être positionné sur un socle béton rehaussé
 - Doit être pourvu d'un numéro d'identification et être protégé (par une barrière ou muret par exemple). En toute circonstance, il doit être accessible et manipulable.





Les projets concernant l'amélioration de la DECI sont donc les suivants :

2.3.1. SECTEUR DE CHEF LIEU – LA FORET

Les secteurs du Chef-lieu et de la Forêt ne présentent pas une DECI conforme au regard de la réglementation.

- La réserve incendie du réservoir de la Forêt n'est pas réglementaire (seulement 50 m3 au lieu des 120 m3 demandés).
- Certains bâtiments ne bénéficient d'aucune couverture incendie.
- Enfin, 9 poteaux sur 11 ne sont pas conformes en terme de débit et/ou diamètre de bouche.
- Certains secteurs sont distribués avec des canalisations dont le diamètre ne permet pas de faire transiter le débit incendie.

Les travaux consisteront à mettre en place une DECI digne de ce nom à savoir :

- Augmentation du stockage incendie au niveau du réservoir de la Forêt.
- Renforcement de certains tronçons :
 - En direction de la Gravière du Perry

- En direction du Lavoir
- En direction des Grands Champs

2.3.2. SECTEUR DE GRIERE

Ce secteur est alimenté par le réservoir du même nom, réservoir présentant une capacité de 40 m3.

- Les bâtiments de Cudet et de Sur le Bief n'ont pas de poteau incendie
- Les poteaux existants ne sont pas conformes en débit
- Il n'y a pas de réserve incendie.
- Certains secteurs sont desservis par des canalisations en permettant pas de faire transiter le débit incendie.

Les travaux consisteront à mettre en place une DECI digne de ce nom à savoir :

- Augmentation du stockage incendie au niveau du réservoir de Grières.
- Renforcement de certains tronçons :
 - Bouclage sur Grière à partir de l'aval du réservoir

2.3.3. SECTEUR DES ALBENS

Ce secteur est alimenté par le réservoir du même nom, réservoir présentant une capacité de 200 m3 dont 120 m3 de réserve incendie.

- Les bâtiments de Chez Geudot n'ont pas de poteau incendie
- 5 poteaux sur 10 ne sont pas conformes en terme de débit
- Sur la partie amont du réseau, les poteaux existants sont raccordés sur les colonnes ne permettant pas le transit du débit incendie (Ø60).
- Par contre ce secteur bénéficie d'une réserve conforme.

Les travaux consisteront à mettre en place une DECI digne de ce nom à savoir :

- Renforcement de certains tronçons :
 - Secteur La Gironde
 - Secteur Champs Ponfit
 - Secteur Les Albens
 - Secteur Les Pessots
 - Secteur Les Vuagnards
 - Secteur Les Trotte Bise

2.3.4. SECTEUR DU CHATEAU

Le réservoir du même nom ne bénéficie pas de réserve incendie malgré son volume de 300 m³.
Aucun poteau incendie n'est desservi par le réservoir du Château.

Les travaux consisteront à mettre en place une DECI digne de ce nom à savoir :

- Renforcement de certains tronçons.

2.4. LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

La problématique principale du réseau de distribution de la commune de Marlioz réside sur les points suivants :

- Les captages du Lavoir sont des captages de surface, présentant un souci de qualité (Dichlorobenzamide) et ponctuellement des soucis bactériologiques et des débits variables, dépendant fortement des conditions climatiques.
- Le captage de Grières présente aussi des problèmes de qualité bactériologique.
- Actuellement les eaux provenant du captage de Bonlieu ne bénéficient pas de traitement.
- De plus la commune bénéficie actuellement d'une dérogation quant à la qualité de ses eaux de distribution. A terme, elle sera obligée de mettre en place un traitement de type filtre à charbon car ne pouvant actuellement pas diluer l'eau des captages du Lavoir (pas de ressource à proximité).

Actuellement la colonne existante une ancienne colonne en fonte vétuste et sujette à fuites.

2.4.1. SECTEUR DU LAVOIR

L'eau provenant du secteur du Lavoir alimente une bêche située dans la station de pompage des Epoussières.

Afin de pallier aux problèmes bactériologiques, la commune a mis en place un appareil de traitement aux ultra-violets, en entrée de la bêche avant pompage. Ainsi l'intégralité de l'eau distribuée sur le secteur du chef-lieu est donc traitée.

Concernant le souci lié à la Dichlorobenzamide, l'ARS a donc validé le principe d'une dilution des eaux par l'eau provenant du captage de Bonlieu.

La commune de Marlioz est aussi alimentée sur son autre bassin versant par le captage de Bonlieu. Les eaux sont captées puis pompées par deux fois (réservoir du Château puis réservoir des Albens) avant d'être mise en distribution. La commune a un droit d'eau de 105 m³/j actuellement.

Ce captage alimente quant à lui les quelques maisons du secteur de Bonlieu, le hameau des Albens et le secteur de Chez les Gay.

Le plan synoptique montre qu'il existe une connexion entre le service du chef-lieu et le service des Albens (vanne fermée).

Au regard des altitudes et des pertes de charge générées, le réservoir des Albens ne peut alimenter le secteur du chef-lieu de Marlioz.

Un projet concerne donc la mise en place d'une pompe en ligne sur le réseau actuellement buté sur vanne de sectionnement fermée.

L'eau du secteur des Albens pourra donc être remontée jusqu'au niveau de la station de pompage des Epoussières.

Ce projet présente deux avantages majeurs à savoir :

- Soutenir les faibles débits des captages du Lavoir et donc pouvoir alimenter tout le secteur du chef-lieu (voir celui des Grières si ouverture de la vanne).
- Pouvoir mélanger les eaux des captages du lavoir permettant ainsi une dilution de ce dernier, comme préconisée par l'ARS.

2.4.2. SECTEUR DE GRIERE

L'eau provenant du secteur du Grière alimente le réservoir du même nom.

Afin de pallier aux problèmes bactériologiques, la commune a mis en place un appareil de traitement aux ultra-violets, en entrée de réservoir.

Ainsi l'intégralité de l'eau distribuée sur le secteur de Grières est donc traitée.

2.4.3. SECTEUR DE BONLIEU

L'eau provenant du secteur du Bonlieu alimente tout d'abord la bache de la station de pompage puis le réservoir du Château situé au-dessus du hameau de Bonlieu.

L'eau est ensuite refoulée au réservoir des Albens. Une conduite de distribution partant du réservoir du château alimente le secteur de Bonlieu.

Afin de pallier à d'éventuelles problèmes bactériologiques, un traitement UV serait à mettre en place à l'arrivée du refoulement de Bonlieu dans la chambre de vannes du réservoir du Château. Ce réservoir bénéficie d'une grande chambre de vannes et surtout et alimenté en électricité et télésurveillance.

Ainsi l'intégralité de l'eau distribuée sur la commune serait traitée.

2.5. LA SECURISATION DES OUVRAGES

La sécurisation des ouvrages d'eau potable porte sur l'amélioration des équipements présents dans les ouvrages de production d'eau potable type ouvrage de captage et ouvrage de stockage (mais aussi ouvrage de régulation pour la partie distribution).

Les travaux consisteront en la mise en place d'échelles, de passerelles, de crinolines, de fermetures sécurisées, d'éclairage le cas échéant (si réseau à proximité), afin que le personnel d'exploitation puisse intervenir en sécurité maximale.



2.6. LES OPERATIONS LANCEES ET REALISEES CES TROIS DERNIERES ANNEES

- Les opérations lancées font état des travaux qui vont débuter et des études dont les dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès du SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement).

Ces travaux concernent pour partie des travaux d'eau potable sur le secteur du chef-lieu avec le renforcement et remplacement de la colonne de refoulement depuis la station de pompage des Epoussières jusqu'au niveau du carrefour de Chavannaz.

Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de la distribution et en particulier ont permis de supprimer la colonne qui faisait à la fois refoulement distribution.

Des campagnes de recherche de fuites, des travaux de renouvellement sur des tronçons sujets aux fuites ont d'ores et déjà été réalisés et ont permis d'améliorer de manière très sensible le rendement du réseau de la commune.

- La commune a d'ores et déjà depuis 3 ans engagés des travaux assez importants de restructuration de son réseau d'eau à savoir :
 - Secteur du chef-lieu
 - Réparation des fuites sur le réseau permettant d'obtenir à ce jour un rendement supérieur à 90% alors qu'il était de 30% en 2014.

2.7. LES TRAVAUX COORDONNES

Des travaux ont été lancés en coordination avec les travaux d'extension du réseau d'eaux usées, en particulier sur le secteur du chef-lieu.

Des travaux coordonnés avec l'assainissement seront aussi à venir, à savoir :

- Secteur de Chez les Gay
- Secteur de Chez Guédot
- Secteur des Iles

2.8. LES TRAVAUX D'INTERCONNEXIONS

2.8.1. INTERCONNEXION UDI CHEF-LIEU ET UDI DES ALBENS

La problématique principale du réseau de distribution de la commune de Marlioz réside sur les points suivants :

- Les captages du Lavoir sont des captages de surface, présentant un souci de qualité (Dichlorobenzamide) et ponctuellement des soucis bactériologiques et des débits variables, dépendant fortement des conditions climatiques.
- Le captage de Grières présente aussi des problèmes de qualité bactériologique.
- Ces captages alimentent la majeure partie de la commune à savoir tout le secteur du chef-lieu, secteur le plus développé actuellement de la commune et qui à terme sera aussi le plus urbanisé.
- Sur certaines périodes de l'année, les captages du Lavoir sont donc limités en terme de quantité.

- De plus la commune bénéficie actuellement d'une dérogation quant à la qualité de ses eaux de distribution. A terme, elle sera obligée de mettre en place un traitement de type filtre à charbon car ne pouvant actuellement pas diluer l'eau des captages du Lavoir (pas de ressource à proximité).

2.8.2. INTERCONNEXION COMMUNALES

Des interconnexions avec les collectivités voisines peuvent être envisageables à plus ou moins long terme.

Elles permettront de mutualiser et répartir la ressource.

- Des connexions sur CCFU sont envisageables : secteur de Bonlieu et des Albens
- Connexions avec les communes de Chavannaz, Contamine

Ces travaux pourront se caractériser par des connexions type réseaux (CCFU) ou réseaux et stockage (création d'un réservoir commun au sommet de la commune de Marlioz qui pourrait servir aux communes de Marlioz, Chavannaz, Minzier,....).

2.9. LE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL

Pour rappel, le linéaire de canalisations sur la commune de Marlioz est d'environ 20 kilomètres dont 15 kilomètres sur la distribution, 3 sur le refoulement et 2 sur l'adduction.

- Répartition par fonction de la nature du réseau d'eau potable

FONCTION	LINEAIRE (km)	POURCENTAGE (%)
Adduction	1,6	8
Distribution	14,9	75
Refoulement	2,9	15
Distribution - refoulement	0,4	2
TOTAL	19,8	100

(07/04/2015)

Le linéaire global de canalisations est d'environ 19,8 km dont 14,9 km de canalisations de distribution.

En terme de matériaux, le réseau est composé de PVC, fonte ductile, acier, Pe/PeHd.

Lors de l'étude 50% du réseau n'est pas connu en terme de matériau.

➤ Répartition par fonction des matériaux des canalisations du réseau d'eau potable

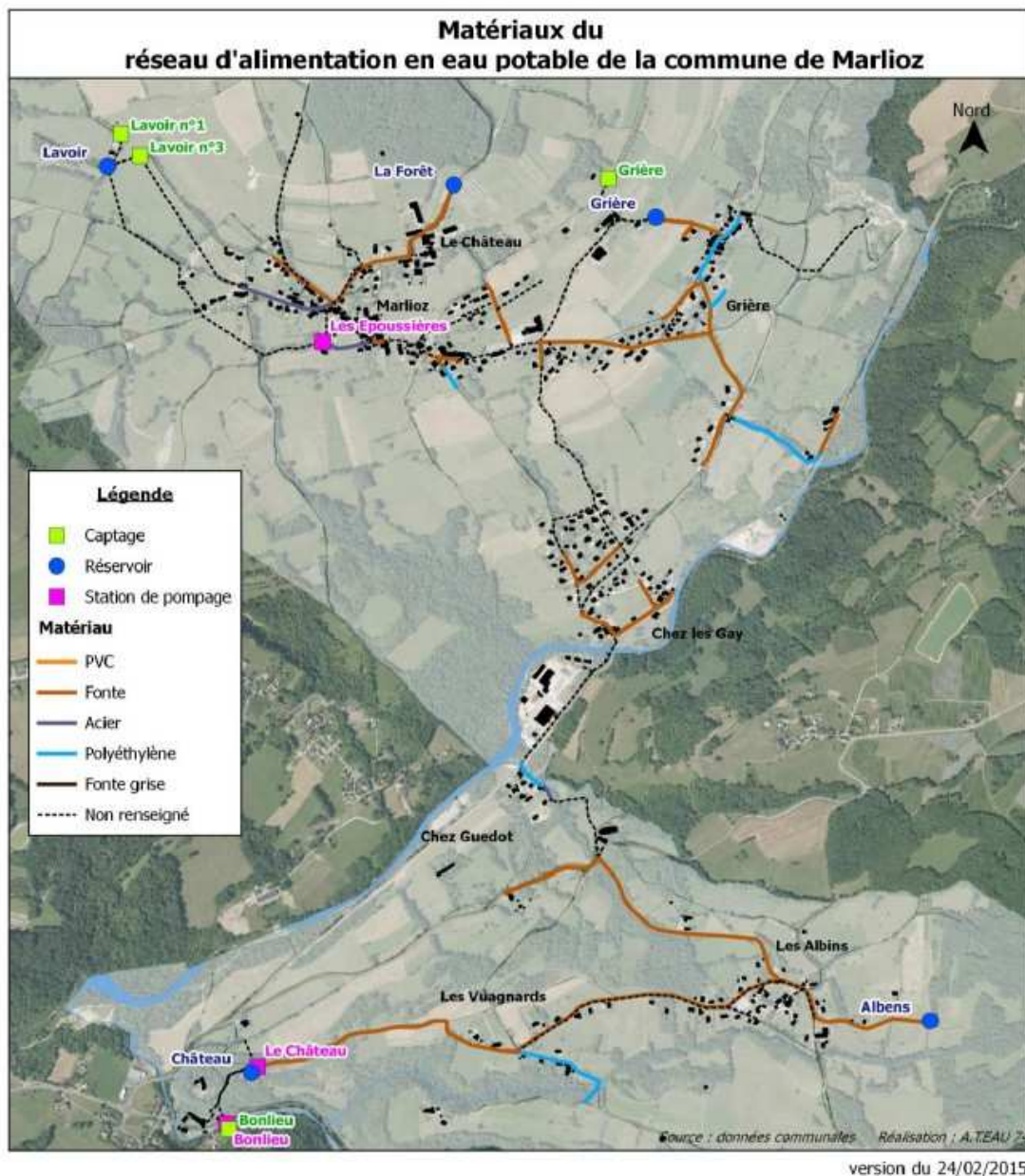
FONCTION / LINEAIRE (km)	Adduction	Distribution	Refoulement et distribution - refoulement	Ensemble
PVC		0,3		0,3
Fonte ductile		4,8	3,4	7,8
Acier		0,6		0,6
PE / PEHD		1,2		1,2
Amiante Ciment				-
Fonte grise				-
Non renseigné	1,6	7,9		9,9
TOTAL	1,6	14,9	3,4	19,8

(07/04/2015)

Figure 9 : Matériau des canalisations de la commune de Marlioz

Le renouvellement patrimonial consiste donc à remplacer à moyen terme les conduites dites à risques c'est-à-dire les conduites en PVC et acier.

Dans le cadre de la commune de Marlioz, cela correspond donc à un linéaire de 1 kilomètre sur les 10 km connus.



Les tronçons concernés sont situés essentiellement sur le secteur du chef-lieu (UDI du chef-lieu).

Enfin, le renouvellement patrimonial consiste aussi à remplacer, renouveler les conduites dites vieillissantes c'est-à-dire posées avant 1950.

Dans le cadre de la commune de Marlioz, il n'existe malheureusement aucune connaissance sur les années de pose des canalisations. Après discussion avec les élus, il s'avère que le réseau serait postérieur à 1950, donc aucun travaux de renouvellement patrimonial dû à l'âge des canalisations ne sera chiffré dans la présente étude.

➤ Répartition en fonction de l'âge des canalisations du réseau d'eau potable

PERIODE DE POSE	LINEAIRE (km)	POURCENTAGE (%)
Antérieur à 1960		
1960-1980		
1980-2000		
2000-2015		
Non renseigné	19,8	100
TOTAL	19,8	100

(07/04/2015)

3. PHASAGE DES TRAVAUX

Le phasage des travaux a été découpé en trois priorités :

- La **priorité 1** regroupant les travaux d'interconnexions, stockages, traitements sécurisation, renouvellement (liés à des travaux lancés et/ou coordonnés).

Dans la **priorité 1**, un classement de l'urgence a été réalisé :

- Interconnexion des UDI du Chef-lieu et de Grières et des Albens.
 - Amélioration de la qualité des eaux
 - Amélioration de la DECI
 - Amélioration des conditions d'exploitation - Sécurisation
- Les **priorités 2 et 3** regroupant les travaux de renouvellement de conduites dites à risque (PVC, acier,...) et les réseaux dits anciens.

3.1. TRAVAUX DE PRIORITE 1

Le tableau en annexe 1 fait état de la répartition par type de travaux.

3.2. TRAVAUX DE PRIORITES 2 ET 3

Les travaux concernent essentiellement des travaux de renouvellement patrimonial (100%).

Le tableau en annexe 2 fait état de la répartition par type de travaux.

3.3. RECAPITULATIF

Le tableau en annexe 3 fait état de la répartition par type de travaux.

4. ANNEXES
